

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 17 décembre 2014

-----15-----15-----15-----

L'an deux mille quatorze-----

et le 17 décembre -----

Date de convocation

à -----20-----heures-----30-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

-----11/12/2014-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date d'affichage

-----11/12/2014-----

Présents : MM. BEZERRA Gérard, ANTONIAZZI Jean-Pierre, BETUING Serge, CASTAY Jean-Marc, Mmes CUZACQ Geneviève (procuration de M. LABEYRIE Nicolas), DAL BEN Carine, DESPAX Nelly, FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, LANSMANT Sébastien, CABANNES Pierre, Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane, PEDRO Amandine, PLOQUIN Cécile.

Excusé : M. Nicolas LABEYRIE (procuration à Mme CUZACQ Geneviève)  
Melle DAL BEN Carine a été élue secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

*Augmentation loyers*

*Résidence Charles de Gaulle au 01/01/2015*

Monsieur le Maire rappelle les clauses du bail de location et notamment le paragraphe 4-1, à savoir "au cours de la période triennale, le loyer sera révisé chaque année sur la base des variations de l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE".

Après consultation de l'ADIL la variation est de 0.57 %.

Le Conseil Municipal,

Ouï les explications de Monsieur le Maire,  
Accepte cette augmentation,  
Charge Monsieur le Maire de passer les avenants à intervenir.

Fait à MONTREAL le 17 décembre 2014.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 17 décembre 2014

-----15-----15-----15-----

L'an deux mille quatorze-----

et le 17 décembre -----

Date de convocation

à -----20-----heures-----30-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

-----11/12/2014-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date d'affichage

-----11/12/2014-----

Présents : MM. BEZERRA Gérard, ANTONIAZZI Jean-Pierre, BETUING Serge, CASTAY Jean-Marc, Mmes CUZACQ Geneviève (procuration de M. LABEYRIE Nicolas), DAL BEN Carine, DESPAX Nelly, FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, LANSMANT Sébastien, CABANNES Pierre, Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane, PEDRO Amandine, PLOQUIN Cécile.

Excusé : M. Nicolas LABEYRIE (procuration à Mme CUZACQ Geneviève)  
Melle DAL BEN Carine a été élue secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

*Augmentation loyers*

*Résidence Charles de Gaulle au 01/01/2015*

Monsieur le Maire rappelle les clauses du bail de location et notamment le paragraphe 4-1, à savoir "au cours de la période triennale, le loyer sera révisé chaque année sur la base des variations de l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE".

Après consultation de l'ADIL la variation est de 0.57 %.

Le Conseil Municipal,

Où les explications de Monsieur le Maire,  
Accepte cette augmentation,  
Charge Monsieur le Maire de passer les avenants à intervenir.

Fait à MONTREAL le 17 décembre 2014.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.